



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 89317

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les graves conséquences que ne manquera pas d'entraîner la réforme du collège, à compter de la rentrée 2016. Comme l'ont souligné de nombreux syndicats, associations de spécialistes et intellectuels, cette réforme ne peut que creuser les inégalités sociales et territoriales. En modifiant le « socle commun des connaissances et des compétences », elle conduira également à l'appauvrissement culturel des contenus d'enseignement et à la diminution des horaires disciplinaires. Il est par ailleurs inacceptable que ladite réforme n'ait pas été débattue au Parlement, et que le Gouvernement ait décidé de passer en force sur une question aussi essentielle. C'est pour toutes ces raisons qu'il demande instamment le retrait de ce texte et l'ouverture d'une concertation digne de ce nom avec l'ensemble de la communauté éducative.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89317

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7354

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)